CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISÈRE

**Retrouvez l'intégralité du Rapport d'activité 2015 sur *www.cdg38.fr***

# AU CŒUR DE L'EMPLOI PUBLIC LOCAL

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

## édito

Vous tenez entre vos mains, le rapport d'activités 2015. Pour la deuxième année, nous vous rendons compte de notre action. Chacun peut ainsi vérifier comment est utilisée sa cotisation pour répondre aux obligations légales de l'établissement, ainsi qu'aux besoins des employeurs dans leur diversité. Nous tenons à cet exercice de transparence, d'autant plus encore dans un contexte de raréfaction des ressources où chaque décision exige l'efficience.

Cette même exigence nous conduit à maintenir inchangé le taux de cotisation en 2016, fixé à 1 % depuis 2002. Nous sommes pleinement conscients des difficultés que les collectivités doivent relever dans un contexte budgétaire contraint. Nous augmentons la cotisation pour notre convention santé sécurité au travail, mais, nous maintenons le niveau et la qualité de notre offre de service aux employeurs.

Le rapport d'activités en témoigne.
Vous y trouverez un volume d'activités toujours conséquent, ainsi que nombre de projets nouveaux menés à bien en 2015. Un résultat obtenu grâce à l'engagement des élus du CA qui ont pu s'appuyer sur la mobilisation et la compétence des agents de l'établissement. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

L'année 2016 verra se poursuivre contraintes budgétaires et mutations territoriales. D'importants enjeux RH seront également à relever, de la maîtrise de la masse salariale à la mise en œuvre de modifications statutaires (nouveau régime indemnitaire, refonte des grilles indiciaires, déontologie des fonctionnaires...). C'est encore plus dans ces moments de fortes contraintes et de mutation que notre accompagnement est nécessaire. Le CDG 38 restera à vos côtés avec son expertise, ses valeurs, son impartialité.

***La réussite de l'établissement repose sur la confiance que lui témoignent les collectivités auxquelles il dédie son action.***

***Marc Baïetto, Président du CDG 38***

**CDG 38**
CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

# 2015 EN 10 FAITS MARQUANTS

## LA CRC DONNE UN SATISFECIT À LA GESTION DU CDG

La Chambre Régionale des Comptes a examiné la gestion du CDG 38 sur la période 2008 à 2013. Suite aux recommandations du rapport provisoire, des précisions ont été apportées au champ des délégations de fonctions des vice-présidents, le CA s'est doté d'un règlement intérieur et les contributions aux frais de concours ont été supprimées.

Le rapport conclusif du 3 juin 2015 souligne : *« les missions obligatoires sont exercées conformément au cadre règlementaire »*, ***« l'offre de services facultatifs, très diversifiée, se développe »***, *« sur la période 2008-2013, les ressources enregistrent une baisse de 3 % alors que les charges ont augmenté de 1,5 % »*. La seule recommandation de la CRC concerne la gestion de nos agents contractuels. Aucune anomalie, même formelle, n'est relevée concernant les marchés publics, les contrats d'assurance-groupe et les conventions de participation au titre de la protection sociale complémentaire, ou encore les opérations immobilières.

## UNE 8ÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI

La Conférence s'est déroulée le 6 octobre 2015. Elle a réuni, au CDG 69, **plus de 120 participants autour du thème de la réforme territoriale,** ses impacts, le rôle des services RH et des CDG dans cette réforme. Après des interventions sur l'évolution des finances publiques et sur les opportunités de la réforme territoriale pour dynamiser les territoires, les échanges ont porté sur l'adaptation nécessaire des organisations au sein des collectivités, et notamment sur l'accompagnement humain.

Le CDG 38, qui pilote l'Observatoire régional de l'emploi, a présenté des données sur les effectifs, les offres d'emploi et les recrutements en Rhône-Alpes comparées aux données nationales.

**-3 %** de recettes

&

**+1,5 %** de charges entre 2008 et 2013

## DES ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LES MAIRES DE L'ISÈRE

La CDG 38 a poursuivi sa politique de travail partenarial avec l'Association des maires de l'Isère. Outre une participation au Congrès des Maires de Saint Maurice l'Exil le 10 octobre 2015, l'établissement a organisé deux **rencontres avec des élus locaux sur la thématique de la maîtrise de la masse salariale.** Elles ont permis de confronter l'avis des élus à celui de gestionnaires du secteur public et privé, et de comprendre le regard d'une organisation syndicale. Au-delà des « leviers » habituels (limitation des heures supplémentaires, non remplacement complet des absences, etc.), les échanges ont porté sur la nécessité d'interroger l'organisation interne ainsi que le niveau de service proposé à la population. Les prochaines rencontres concerneront la prévention des accidents du travail.

## SANTÉ AU TRAVAIL : LA RÉORGANISATION EST EFFECTIVE

2015 a vu se concrétiser la réorientation des missions du service. Elle visait à mieux répondre aux besoins des collectivités en matière de santé des agents et de prévention des risques. Ce premier exercice valide l'analyse. Ainsi, **la priorité accordée à l'Action en Milieu de Travail s'est traduite par une augmentation de 37 % du nombre des missions conduites** (234 en 2015). Le nouveau pôle administratif et psychosocial a accompagné près de 335 situations individuelles (pour des motifs financiers, de santé ou familiaux). Au total, près de 12 000 agents ont été suivis par l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail composée de 31 professionnels : médecins, infirmières de santé au travail, assistantes médicales, ingénieurs, psychologues, assistantes sociales et assistantes administratives…

**31** professionnels

&

**12 000** agents suivis en 2015

## e-CDG info : UNE NOUVELLE VERSION EN LIGNE

Avec la refonte complète du site Internet (plus de 500 connexions par jour), depuis avril 2015, une newsletter est adressée, par courriel aux collectivités abonnées. Cette lettre remplace le « Cdg Infos » trimestriel. Sa diffusion est mensuelle afin de mieux coller à l'actualité des collectivités et **son contenu, résolument opérationnel, répond aux besoins des gestionnaires.** Elle reprend les informations parues sur ***www.cdg38.fr***, propose de télécharger les derniers documents mis en ligne et alerte sur les rendez-vous importants.

## GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE SE DÉSAFFILIE

Au 31 décembre 2015, 520 communes et 170 établissements publics sont affiliés (ils représentent 15 000 agents territoriaux). Grenoble-Alpes Métropole a choisi de se désaffilier. Comme l'exige la loi, un courrier a été adressé aux collectivités adhérentes afin qu'elles se prononcent sur cette désaffiliation : 46 % des employeurs ont délibéré, dont 75 % (273 collectivités représentant 4 668 agents) ont fait opposition à la demande de la Métro. Les conditions de majorité pour s'opposer à la désaffiliation n'ayant pas été atteintes, le départ de la Métro a pris effet le 1er janvier 2016. Une convention a été immédiatement conclue entre le CDG 38 et la Métropole afin d'accéder contre rémunération à diverses prestations.

**520** communes

&

**170** établissements affiliés

## CRÉATION DE LA MISSION « ÉCOLES ET TERRITOIRES »

La réforme des rythmes scolaires conduit les collectivités à prendre en charge les temps d'activités périscolaires. Afin de les y aider, le CDG a mis en place une nouvelle mission baptisée « Écoles et territoires ». Opérationnelle depuis juillet 2015, elle offre **un appui au recrutement des Emplois d'avenir et à la qualification des intervenants.** 38 jeunes ont ainsi suivi, en 2015, la formation au Certificat de Qualification Professionnelle d'animateur périscolaire co-organisée par le CDG 38, l'État et les Francas.

Le blog « ecolesetterritoires38.wordpress.com » rend compte de l'activité de la mission qui apporte également son expertise à la construction d'une politique éducative de territoires : aide à l'élaboration du projet éducatif de territoire (PEDT), évolution des métiers territoriaux liés aux temps éducatifs.

## LA 1ÈRE JOURNÉE MOBILITÉ INTER-FONCTIONS PUBLIQUES

Le CDG 38 et le CDG 69, associés avec les deux autres fonctions publiques, l'Etat et l'ANFH pour l'hospitalière, ont organisé conjointement à la Préfecture de Région un colloque sur la mobilité inter-fonctions publiques, destiné aux employeurs et agents publics, le 14 octobre 2015. 75 personnes ont participé à cette rencontre qui visait à présenter les dispositifs juridiques et financiers permettant à un agent de la fonction publique territoriale de poursuivre sa carrière au service de l'Etat, et vice-versa.

**111** missions de conseils en GRH

## ENTRETIEN PRO : LE CDG DÉVELOPPE SON EXPERTISE

2015 a vu la généralisation de l'entretien professionnel. Le CDG 38 a accompagné les employeurs dans cette mutation, avec la publication de ressources documentaires (guide pour la réalisation des fiches de poste, guide sur la conduite de l'entretien professionnel) et l'appui opérationnel de la mission de conseil en GRH. Cette mission rencontre un large écho auprès des employeurs : **111 interventions** ont été réalisées entre 2012 et 2015 **auprès de 88 collectivités en matière d'appui au recrutement, de conseil en organisation, de mise en œuvre d'outils de pilotage des ressources humaines…**

## ASSURANCE DU RISQUE STATUTAIRE : UN NOUVEL ASSUREUR

Le CDG38 a renouvelé en 2015 le contrat qui garantit les employeurs en cas d'absence d'agents pour maladie ou accident du travail. Le contrat proposé par Gras-Savoye / Groupama a été retenu à l'issue d'une consultation. **303 collectivités vont bénéficier d'une couverture pour le risque absentéisme,** avec des garanties et des taux négociés.

# L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

## CARRIERE / RH

**Gestion des carrières**
**486** dossiers de promotion interne contrôlés et
**11 324** avancements validés
**650** dossiers de retraite validés
**67** dossiers d'expertise juridique statutaire

**Instances médicales**
**33** réunions et **3336** dossiers instruits

**Conseil en GRH**
**33** missions de conseil et d'appui au recrutement

**Instances paritaires**
**66** séances
**11** conseils de discipline
**958** dossiers traités en CAP
**344** dossiers en CT-CHSCT
**7 860** heures de décharges d'activité syndicales

## QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

**Santé au Travail**
**11 880** agents suivis
**5 173** visites médicales et entretiens infirmiers
**234** actions en milieu de travail

**Prévention des risques psychosociaux**
**155** situations individuelles et
**16** collectives suivies par les psychologues du travail
**180** agents suivis par les assistantes sociales

**Prévention des Risques Professionnels**
**48** missions de conseil
**252** assistants de prévention formés
**25** demi-journées d'inspection (ACFI)

## EMPLOI/ CONCOURS

**Missions temporaires**
**320** missions de remplacements réalisées par **264** agents

**Bourse de l'emploi**
**3 812** déclarations de vacance et **1 605** offres d'emploi diffusées

**Promotion de (l'emploi) territorial**
**343** candidatures orientées et **143** candidats reçus individuellement
**13** forums de présentation et **643** personnes rencontrées

**Mobilité**
**204** entretiens individuels avec
**95** agents en demande de mobilité
**48** ateliers d'accompagnement

**Maintien dans l'emploi**
**250** personnes sensibilisées aux enjeux du handicap
**80** aménagements de postes
et **10** études ergonomiques réalisés

**Sélections professionnelles**
**458** agents concernés entre 2013 et 2015

**Maison de l'Emploi Territorial (MET)**
**3 507** demandes traitées

**Concours**
**6** concours organisés pour **5 205** candidats et **258** lauréats

**Professionnalisation**
**51** personnes ont suivi une formation thématique

## GESTION LOCALE

**Dématérialisation**
**227** collectivités utilisent une solution mutualisée (Actes, I-Parapheur…)

**Paies externalisées**
**1 512** bulletins de paies réalisés pour des employeurs

**Ticket-restaurant**
**103** collectivités adhérentes

**Archives itinérantes**
**335** journées d'intervention **(33 collectivités)**
**339 m** linéaires d'archives classées et **445 m** proposées à l'élimination

**Assurance Statutaire**
**281** employeurs assurés et **9 839** agents couverts

**Mutuelles**
**183** employeurs adhérents en Santé **(2 608 agents couverts)**
et **177** en Prévoyance **(4 542 agents)**

**Documentation**
**270** nouveaux ouvrages
**860** visiteurs externes

# EN 2016

# 6 CHANTIERS MAJEURS

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

## PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : PASSONS À L'ACTION !

En Isère, nombre de collectivités ne disposent pas de Document unique d'évaluation des risques professionnels. C'est pourtant une obligation légale depuis novembre 2001. Cette carence engage la responsabilité de l'autorité territoriale, et prive l'employeur d'un outil de management. **Agir sur les facteurs de pénibilité, optimiser l'utilisation des équipements, éviter les accidents ou les maladies professionnelles..., c'est en effet agir sur l'absentéisme, le turn-over, la durée de vie du matériel...** En 2017, le Fond National de Prévention de la CNRACL mettra fin au financement des démarches de prévention dont la réalisation du Document unique. Une raison de plus pour agir maintenant.

Les **4 ingénieurs-préventeurs et l'équipe psycho-sociale du CDG 38 accompagnent les collectivités** à chaque étape de la construction d'une démarche de protection de la santé et de la sécurité des agents en privilégiant la prévention primaire. 2016 verra également la mise en place du CHSCT départemental compétent pour toutes les collectivités de moins de 50 agents.

EMPLOI

## ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Les « Ateliers de la mobilité » organisés en partenariat avec le CNFPT, depuis 2004, ont pris fin en 2014. Pour autant, la demande reste prégnante du côté des agents comme du côté des collectivités qui, contexte de raréfaction budgétaire oblige, misent de plus en plus sur la mobilité interne ou externe.

Le CDG 38 a imaginé **un nouveau dispositif d'accompagnement des agents souhaitant changer de poste.** Il leur permet d'analyser leurs compétences, d'étudier leur transférabilité sur d'autres emplois, de vérifier la faisabilité d'une mobilité vers ces nouvelles fonctions en regard des exigences des recruteurs. Piloté par l'équipe Emploi du CDG 38 et animé par un prestataire, il se déroule sur 3 jours.

EMPLOI

## HANDICAP ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI : POURSUIVONS LA MOBILISATION

Objectif 2016 **6 %**

Cette année la convention liant le CDG 38 au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) est renouvelée. Depuis 2009, **ce partenariat permet d'accompagner concrètement les collectivités sur le champ du handicap :** sensibilisation aux enjeux, recrutement de travailleurs handicapés, maintien dans l'emploi et reclassement, développement du contrat d'apprentissage aménagé, accessibilité des locaux...

L'engagement du CDG trouve un écho positif : 500 personnes ont participé à nos rencontres sur les trois dernières années, près de 260 ont été accompagnées dans des démarches de maintien dans l'emploi, **177 travailleurs handicapés ont été recrutés entre 2013 et 2015,** en partenariat avec Cap emploi. Le taux d'emploi est de 5,18 %. En 2016, les actions vont se poursuivre, avec notamment l'ambition d'atteindre l'objectif légal de 6 % de travailleurs en situation de handicap.

# LE CDG 38 À VOS CÔTÉS

CARRIÈRE / RH

## DEUX IMPORTANTS CHANTIERS STATUTAIRES : PPCR ET RIFSEEP

Employeurs et DRH auront à mettre en œuvre en 2016, les dispositions du protocole sur les parcours professionnels, carrières et rémunération (PPCR). **Les gestionnaires devront appliquer de nouvelles grilles indiciaires et des modalités d'avancement et de reclassement rénovées.** En outre, en 2016, s'appliquera le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Sa généralisation est prévue dans le courant de l'année. Outre une certaine complexité technique relative à la définition des critères d'attribution, l'instauration du RIFSEEP appelle un réel effort d'explication et de dialogue avec les agents.

Le service Gestion des carrières et celui du Conseil en GRH/Secrétariat du CT seront **aux côtés des employeurs pour leur apporter un conseil personnalisé et garantir la sécurité juridique** dans la mise en œuvre de ces évolutions statutaires, et dans le respect du nécessaire dialogue social.

GESTION LOCALE

## EXTERNALISATION DE LA PAIE : ALLÉGEZ LES CONTRAINTES ET GAGNEZ DU TEMPS

Le CDG 38 prend en charge le traitement informatique des opérations de paie des agents. En 2015, **1 512 bulletins de paies** ont ainsi été réalisés, un chiffre en progression chaque année. Cette prestation comprend la transmission : du fichier des virements (à transmettre à la trésorerie), des bordereaux de pré-mandatement et du fichier d'import (à intégrer dans le logiciel de gestion financière), des états périodiques de charge (à transmettre aux organismes), et des bulletins de paies (à remettre aux agents). Les échanges mensuels de données sont réalisés par fiches navette. Á terme, un portail web permettra à l'employeur de saisir directement les informations.

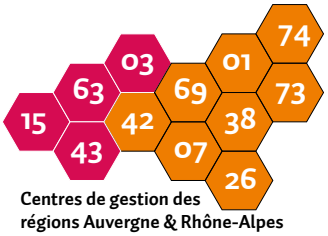


CENTRE DE GESTION

## UNE COOPÉRATION RÉGIONALE RENFORCÉE

Les Centres de gestion s'organisent au niveau régional pour l'exercice de leurs missions. Le CDG 38 poursuivra en 2016 ses **partenariats avec les 11 autres centres de gestion de la nouvelle grande région AURA** (Auvergne Rhône-Alpes). La nouvelle charte régionale triennale prendra effet le 1er janvier 2017 et portera particulièrement sur les domaines de l'emploi, des concours et de l'expertise RH, avec des synergies renforcées pour une offre de service harmonisée et des coûts maîtrisés.

# 2015 EN CHIFFRES

**520** communes

**250** établissements affiliés

**7** adhérents volontaires

**15 000** agents rattachés

**64** membres titulaires et suppléants du CA

**89** agents permanents (81 ETP)

**10** sites = Siège de Saint-Martin-d'Hères / Antenne Nord-Isère de Bourgoin-Jallieu + **8** implantations médicales

**10** réunions du CA et **61** délibérations adoptées

**2** réunions du réseau DRH et **2** réunions du club RH38

**66** réunions paritaires organisées

**22** véhicules **240 000 km** parcourus

**130** postes informatiques

**480** connections par jour sur *www cdg38.fr*

**250** appels téléphonique par jour en moyenne

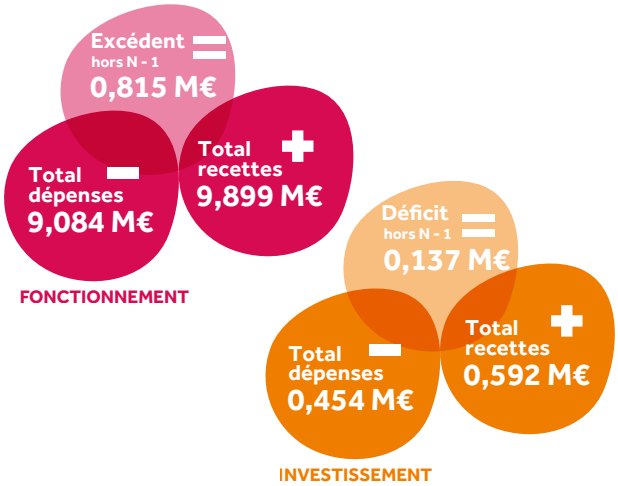


## Les dépenses de fonctionnement par politique

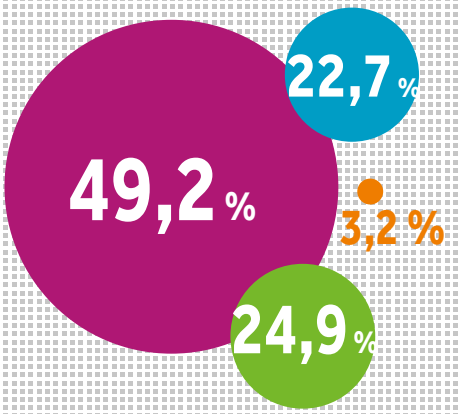


**Carrières et RH :** 2 063 885 €

**Gestion locale :** 287 417 €

**Amélioration de la qualité de vie au travail :** 2 262 387 €

**Emploi et Concours :** 4 471 038 €

## Les principaux postes de fonctionnement

### DÉPENSES : TOTAL 9,084 M €

**Masse salariale** 4,630 M€ — 53 % des dépenses de fonctionnement — + 8 % depuis 2014

**Salaires des agents en missions temporaires** 2,486 M€ — - 6 % depuis 2014

**Charges à caractère général** 1,060 M€ — - 5 % depuis 2014

**Autres dépenses** 0,569 M€

**1 %** Le taux de la cotisation obligatoire est inchangé depuis le 1er janvier 2002

### RECETTES : TOTAL 9,899 M €

**Cotisations obligatoires** 4,464 M€ — 45 % des recettes de fonctionnement — + 4 % depuis 2014

**Recettes des agents en missions temporaires** 2,558 M€ — -8 % depuis 2014

**Cotisations médecine professionnelle** 0,917 M€ — + 7 % depuis 2014

**Autres recettes** 1,959 M€

**CDG 38**
416 rue des Universités - CS 50097
38041 Saint-Martin-d'Hères Cedex
Tél. 04 76 33 20 33/39
Mail cdg38@cdg38.fr
www.cdg38.fr



Conception-rédaction : Jean-Christophe Poirot - Création graphique-mise en page : Ça créé Val - Visuels : Corbi, Fotolia, iStock, Flickr